



Dossier d'inscription RPI d'Avanne-Aveney et Rancenay

Dossier à retourner en mairie avant le 29/06/2024

INSCRIPTION DE L'ENFANT

Nom / Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Adresse:

Maternelle Élémentaire

Année 2024-2025

PS CP CM1

MS CE1 CM2

GS CE2

Ce dossier unique est utilisé dans le **cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire.**

Le dossier d'inscription est à déposer en mairie ou auprès de la directrice du groupe scolaire pour les nouveaux arrivants, dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées.

INSCRIPTION ECOLE

Seuls les enfants ayant atteint l'âge de 3 ans au 31 décembre 2024 sont susceptibles d'être inscrits.

INSCRIPTION PERISCOLAIRE

La commune donne la possibilité aux familles d'inscrire leurs enfants aux services périscolaires :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h20
- Accueil cantine midi de 11h30 à 13h20
- Accueil du midi sans repas
- Accueil du soir de 16h30 à 18h30
- Accueil du mercredi matin de 7h30 à 12h30
- Accueil de loisirs pendant les vacances

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE

La commune, en partenariat avec les services de transports du Grand Besançon, offre un service de ramassage scolaire pour tous les enfants scolarisés. Le circuit et les horaires vous seront distribués à la rentrée scolaire.

PROCEDURE ET MODALITES D'INSCRIPTION

1. Les parents complètent le présent document
2. **Pour les nouveaux arrivants uniquement** : Les parents rencontrent la Directrice de l'école qui formule son avis
3. Les parents déposent le dossier à la mairie

IMPORTANT: L'inscription auprès de la mairie est obligatoire pour chaque année scolaire, d'abord à l'aide du formulaire d'inscription et ensuite à partir du portail famille.

Tout dossier incomplet (manque de pièces ou rempli sommairement) sera retourné aux parents et aucune inscription ne sera prise en compte avant le retour de celui-ci.

Mise à jour des renseignements

Représentant légal 1 — Assistant familial — ou tuteur légal

Nom d'usage : Situation familiale :

Nom de naissance :

Prénom : Tél. fixe :

Qualité (père, mère...) : Mobile :

Adresse : Tél professionnel :

Code postal : E-mail (**obligatoire**) :

Ville : Nom et adresse de l'employeur:.....

Représentant légal 2

Nom d'usage : Situation familiale :

Nom de naissance :

Prénom : Tél. fixe :

Qualité (père, mère...) : Mobile :

Adresse : Tél professionnel :

Code postal : E-mail (**obligatoire**) :

Ville : Nom et adresse de l'employeur:.....

Allocataire

NOM Allocataire:.....

N° allocataire:.....

Quotient familial :

Les parents (ou le parent détenteur de l'autorité parentale) attestent être actuellement résidents permanents dans la commune de :

Avanne-Aveney

Rancenay

Joindre un justificatif de domicile

Renseignements complémentaires

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant (en dehors des responsables légaux)

Nom / Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone fixe	Téléphone Mobile

Affectation des lignes de transport pour le renouvellement de la carte GINKO

Ligne Avanne

Ligne Aveney

Ligne Rancenay

** Cochez la case correspondante*

⇒ J'atteste (nous attestons) sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur du bus (téléchargeable sur le site internet de la mairie www.avanne-aveney.com), m'engage (nous engageons) à le respecter et le faire respecter à mon (notre) enfant.

Date / /

Signature du père :

Signature de la mère :

Précisions sur le régime alimentaire de l'enfant

Prise de repas normal

Prise de repas sans porc

** Cochez la case correspondante*

Prise de repas sans viande

⇒ J'atteste (nous attestons) sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine (téléchargeable sur le site internet de la mairie www.avanne-aveney.com), m'engage (nous engageons) à le respecter et le faire respecter à mon (notre) enfant.

Date / /

Signature du père :

Signature de la mère :

Facturation des services périscolaires et extrascolaires

(personne physique ou morale à qui facturer les services périscolaires et extrascolaires)

Responsable légal 1 ou conjoint domicilié dans le même foyer.

Tiers (organisme, autre personne...) : joindre une attestation de prise en charge

Inscription service périscolaire et extrascolaire

1 – **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Joindre la copie du carnet des vaccinations (obligatoire chaque année)

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION



ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs ou séjour ? Oui Non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants.

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif, L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes?

ALLERGIES :

ASTHME	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
ALIMENTAIRES	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
MÉDICAMENTEUSE	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

RUBÉOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	VARICELLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ANGINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SCARLATINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OTITE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OREILLONS <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours : Oui Non

Si oui, joindre le protocole et toutes les informations utiles.

Le P.A.I est valable un an. Il doit être signé à chaque nouvelle rentrée scolaire par le médecin, la directrice de l'école et un représentant de la mairie.

INDIQUEZ CI-APRÈS :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant **les précautions à prendre.**

.....
.....
.....

Inscription service périscolaire et extrascolaire

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)

Votre enfant porte-t-il :

- Des lentilles : Oui Non
Des lunettes : Oui Non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant
Des prothèses auditives : Oui Non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant
Des prothèses ou appareil dentaire : Oui Non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

Autres recommandations / Précisez (ex: qualité de peau, crème solaire)

.....
.....

4 – AUTORISATIONS

J'autorise le directeur des accueils collectifs de mineurs, uniquement en cas d'urgence et dans l'impossibilité de contacter le responsable légal de l'enfant, à prendre des dispositions nécessaires liées à toute intervention chirurgicale : Oui Non

- J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : Oui Non
J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : Oui Non
J'autorise mon enfant à rentrer seul : Oui Non
Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : Oui Non

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Fait à, le / /

Signature

Inscription service périscolaire et extrascolaire

PHOTOS ET VIDEOS

L'utilisation de photos de votre enfant par l'école, ou par la municipalité, dans le cadre du travail pédagogique ou d'activités périscolaires, nous sommes amenés à utiliser des photos d'enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site internet, dans les différentes publications et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou de vues montrant des enfants en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir la partie ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Elles ne seront donc pas utilisées sur la page Facebook de la mairie. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Madame, Monsieur

- Autorise que les images prises de mon enfant, dans le cadre des activités scolaires ou périscolaires, soient utilisées pour les supports de communication de l'école et de la mairie (hors Facebook)

- Refuse que l'école ou la mairie utilise des photos de mon enfant.

Fait à..... Le / /

Signature des parents

Mentions obligatoires

Cocher

En cochant cette case, je reconnais avoir lu les mentions ci-dessous, et je donne mon consentement pour l'utilisation de mes données dans le cadre de la finalité indiquée.

En conformité avec le règlement général européen de protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 les informations recueillies dans le cadre de ce formulaire ont pour finalité:

Activités périscolaires et extrascolaires année 2024-2025

Conformément à l'article 13 du règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous informons que ces données personnelles font l'objet d'un traitement et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la réglementation et par la finalité du traitement :

de septembre 2024 à septembre 2025

La commune de d'Avanne-Aveney est le responsable du traitement et les destinataires de ces données sont les services de la mairie. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

En application des articles 15 et suivants du règlement susmentionné, vous pouvez, en vous adressant à la mairie d'Avanne-Aveney :

- Bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement ;
- Vous opposer au traitement des données vous concernant ;
- Disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment ;
- Donner des directives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

<https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données

Au 03.81.61.84.80 ou à l'adresse dpd.adat@doubs.fr

Mairie d'Avanne-Aveney 9, rue de l'Église
25720 AVANNE-AVENEY
mairie : 03.81.41.11.30
animation: 03.81.41.11.36

Engagements et Décisions

⇒ J'atteste (nous attestons) sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et m'engage (nous engageons) à signaler tout changement de situation à la mairie.

Date : / /

Signature du père :

Signature de la mère :

⇒ J'atteste (nous attestons) sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur (*téléchargeable sur le site internet de la mairie www.avanne-aveney.com*), m'engage (nous engageons) à le respecter et le faire respecter à mon (notre) enfant.

Date / /

Signature du père :

Signature de la mère :

Avis de la directrice d'école (pour les nouveaux arrivants)

Favorable

Défavorable

Signature :

Décision de la commune

L'inscription est acceptée

L'inscription est refusée, motif :

Date : / /

Tout document n'ayant pas été complètement renseigné, l'instruction de la demande ne peut être effectuée par la commune.